

au mois d'octobre, lorsque l'eau commence à être froide; si nous l'avions mis rouir vers la fin du mois d'août, comme nous l'aurions fait si nous avions pu semer à temps, l'eau étant plus chaude il aurait mis moins de temps à rouir. Nous l'avons sorti de l'étang lorsque l'écorce se détachait facilement du bois, depuis la racine jusqu'au sommet de la plante; après l'avoir laissé debout quelque temps, le long des clôtures, pour faire égoutter l'eau, les bottes ont été délicées et étendues sur la prairie, pour sécher, ensuite liées en grosses bottes de vingt à trente livres et rentrées.

Quant à la perte de poids, dans les opérations du rouissage et du séchage, elle s'est montée à un tiers pour le mâle qui a été arraché mûr, et à une moitié pour la femelle qui n'était pas mûre. Nous avons été obligés d'arracher les deux ensembles cette année.

Avant que de parler des résultats obtenus, je dois dire que nous avons semé un bon mois trop tard, le 14 juin; nous n'avons pas pu avoir la graine plus tôt. Aussi, la graine n'a pas mûri, et nous ne pouvons compter, pour cette année, que sur la flasse. Par inexpérience, et faute d'apprécier cette plante à sa juste valeur, ceux qui l'ont arrachée, et surtout les enfants, en ont perdu une quantité considérable; le choix du terrain laissait beaucoup à désirer dans certains cas; dans un de nos champs, le chanvre a été hâché par la grêle, et il a cependant, malgré cela, donné d'assez bons résultats; les pluies continuelles d'août et de septembre lui ont fait tort partout.

L'arpent qui m'a le plus rapporté est celui qui se trouve situé au moulin de Domaine; il se composait, en grande partie, de terre, où nous avons semé des pommes de terre deux années de suite; le reste de cet arpent était une vieille prairie usée que nous n'avons labourée que ce printemps, et qui a très-peu rendu; nous n'y avons pas mis de fumier. Après avoir roui et séché le produit de cet arpent, nous avons mis en grange deux mille cinq cent quatre-vingt trois livres, et il y a eu un bon nombre de bottes de perdues, faute de soins en arrachant. Les 2,583 livres, à un sou la livre, prix que MM. Taschereau & Cie. offrent, forment la somme de cinq louis sept chelins et sept deniers et demi; j'ose espérer que l'année prochaine, avec l'expérience que nous avons acquise à nos dépens, nous obtiendrons un résultat bien plus élevé. Par contre, je dois dire qu'il y a des terrains mal égouttés, où les racines baignaient dans l'eau, où le chanvre

est si mal venu que nous ne nous sommes pas donné la peine de l'arracher, mais même dans ces terrains, sur le bord des fossés et sur les petites buttes, il a atteint une hauteur de cinq à six pieds.

Un autre terrain, près du Portage, qui a un peu moins d'un tiers d'arpent en superficie, m'a donné neuf cent soixante et dix-sept livres de chanvre roui et séché. Il est à remarquer que nous avons semé la même quantité de graine, c'est-à-dire un minot, dans l'arpent qui a produit les 2,583 livres et dans ce tiers d'arpent qui n'en a produit que 977; dans ce dernier cas, nous avons évidemment semé trop dru; la plus grande partie de la graine n'a pas pu lever; je crois qu'un minot à l'arpent est une bonne mesure.

Je disais plus haut que la graine n'avait pas mûri, parce que nous avons semé trop tard; cependant je viens d'arracher quelques pieds de chanvre femelle, que j'avais laissés à tout hasard. Une partie de la graine qu'ils portent est aussi grosse et a la même apparence que celle que nous avons semée au printemps. Je ne sais si elle lèvera l'été prochain.

En résumé, partout où nous avons semé dans un terrain meuble, bien égoutté et modérément riche, nous avons obtenu des résultats assez satisfaisants pour nous donner le plus grand encouragement. J'espère que tous ceux qui ont à cœur leur intérêt propre et celui du pays en général ne reculeront pas devant les faibles risques qu'il y a pour eux à faire l'essai de cette culture.

Veuillez bien, monsieur, excuser la longueur de cette lettre, en considération du motif qui la dicte, et recevez l'assurance de ma considération,

Votre obéissant serviteur.

H. G. JOLY.

L'exemple de notre ami et collègue M. Joly, sera suivi, espérons-nous, par tous les agriculteurs propriétaires. La culture du lin ouvre un vaste champ à l'industrie de notre population rurale, pendant les longs mois d'hiver de notre climat excessif. Déjà M. Globensby, de St. Eustache, a complété l'établissement d'une machine à brayer et dans quelques semaines nous espérons pouvoir annoncer également une filature et des métiers pour la fabrication de la toile. Pourquoi n'avons-nous pas un plus grand nombre de Joly et de Globensky en Canada?